

## Playstation 5 : mode d'emploi



## Playstation 5 : Inventaire

Élément	Quantité	Coût d'achat
Console Playstation 5	1	550
Manette Dualsens	4	70
Câble d'alimentation	1	10
Câble de rechargement manette	4	5
Câble HDMI	1	5
Multiprise	1	10
Télévision	1 + 1 télécommande	170
Casque PSVR 2 + 2 manettes		600
Mode d'emploi	1	-
Catalogue des jeux	1	-

## Rappel des modalités de prêt

Cette malle de jeux vidéo vous a été prêtée par la Médiathèque Départementale de l'Aveyron pour 1 mois.

À la fin de ce délai, **vous devez rendre le pack complet** (console, jeux & accessoires). Pour vous faciliter la tâche de rassemblement, vous pouvez vous fier à la fiche d'inventaire. En cas de perte ou de casse du matériel, sa valeur y est également notée.

La console et les jeux vidéo sont prévus pour un usage en consultation sur place uniquement, ce qui exclut le prêt à domicile de jeux ou de consoles.

***N'hésitez pas à vous renseigner en amont auprès de la MDA si vous souhaitez bénéficier d'un accompagnement Jeux vidéo.***

### Accès aux jeux vidéo :

Nous vous incitions vivement à faire du prêt indirect de jeux et consoles et de gérer ces consultations en *Prêt sur place* si la bibliothèque est informatisée (pour des statistiques).

Aux bibliothèques qui ne sont pas informatisées, nous conseillons de remettre un jeu et une paire de manettes en échange d'une carte de lecteur.

Nous vous recommandons de mettre en place une charte d'utilisation des jeux vidéo et de la faire signer par chacun des usagers du service (afin de les responsabiliser par rapport au matériel prêté).

Vous pourrez en trouver un exemple page 5.

Nous vous invitons également à remplir une fiche de consultation, qui pourra vous servir pour les réservations de créneaux horaires et pour les statistiques d'activités.

Vous pourrez en trouver un exemple page 6.

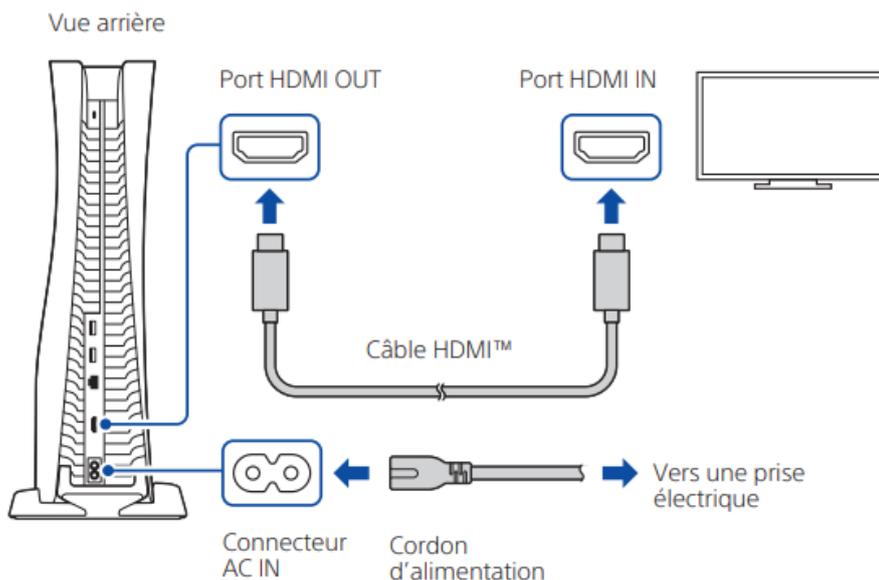
Partenaires potentiels : école, collège, lycée, centre de loisirs, maison de jeunes, foyers, associations sportives ou créatives, EHPAD...

## Installation

Avant de vous lancer dans l'installation, veuillez à prévoir une prise électrique à proximité, ainsi qu'un espace de jeu d'au moins 8m<sup>2</sup> devant la télévision. Pour vous aider dans le branchement de la console, nous avons posé sur chacun des câbles et fiches de petits codes de couleur afin d'assembler les bons câbles aux bonnes fiches.

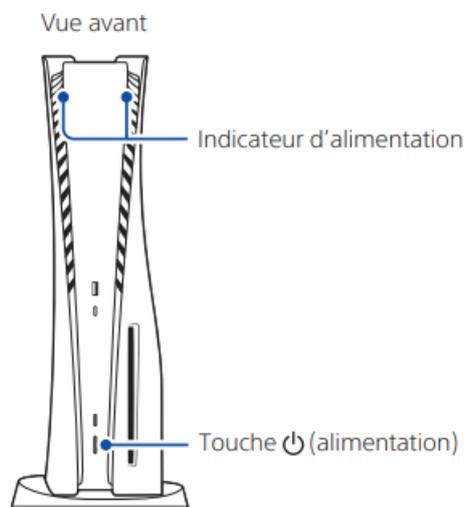
Branchez le cordon d'alimentation à l'arrière de la console et branchez l'autre extrémité à une prise de courant.

Branchez le câble HDMI à l'arrière de la console et branchez l'autre extrémité à l'arrière de la TV.



## Mode d'emploi

Une fois les branchements faits, vous pouvez allumer la télévision avec la télécommande. La chaîne rendant accessible la console est HDMI 1, (à sélectionner sur la télécommande à l'aide du bouton SOURCE). Pour allumer la console, l'interrupteur se trouve sur la façade de la console, à gauche au niveau de la fente du lecteur de disque



Appuyez ensuite sur le bouton central « PS » d'une manette pour allumer cette dernière.

**Attention** : une fois la console démarrée, veillez à ne surtout pas la déplacer. Cela pourrait l'endommager ou endommager les disques s'y trouvant.

Sélectionnez le compte « MDA Rodez » à l'aide du bouton X.

Sur le menu principal, vous pouvez retrouver le raccourci de l'ensemble des jeux utilisés.

Une fois le disque inséré, la console vous propose automatiquement d'y jouer. Validez à l'aide du bouton « X ».

Pour quitter le jeu, appuyez sur le bouton central « PS » de la manette, qui vous renverra au menu principal. Puis en appuyant sur le bouton « OPTION » vous pourrez « Fermer l'application ».

Alors vous pouvez éteindre la console en appuyant longuement sur le bouton « PS » de la manette, en sélectionnant « ALIMENTATION » puis « ETEINDRE LA PS5 ».

### **Rechargement des manettes**

Une notification apparaît sur l'écran lorsqu'une manette n'a presque plus de batterie. Il faut environ deux heures pour un rechargement intégral. La manette se branche sur le devant ou l'arrière de la console via un câble USB.

### **Choix des jeux**

Pour vous aider dans le choix et les recommandations, nous vous invitons à consulter le dossier joint, où vous pourrez retrouver les fiches de tous les jeux vidéo inclus dans le pack, avec notamment les indications PEGI (recommandations d'âge) et le type de jeu. Ce même dossier pourra être mis à la disposition de vos usagers, de façon à ce qu'ils puissent choisir leur jeu en toute connaissance de cause.

**Merci de remplir la fiche bilan sur le portail de la MDA.**

## Charte d'utilisation des Jeux vidéo à la bibliothèque de \_\_\_\_\_

**Cette charte a pour objectif de détailler les conditions d'utilisation de l'espace Jeux vidéo de la bibliothèque, ainsi que les règles qui le régissent.**

L'accès aux jeux vidéo est réservé aux usagers inscrits à la bibliothèque et soumis à l'acceptation de son règlement intérieur. L'acceptation écrite de la charte d'utilisation des Jeux vidéo est indispensable (ainsi que la signature du responsable légal pour les mineurs).

L'âge minimum requis pour jouer est de 3 ans. Les enfants de moins de sept ans devront être impérativement accompagnés d'un adulte durant toute la durée du jeu.

Les usagers peuvent utiliser ce service en s'inscrivant à des créneaux d'une heure (limités à un par jour et par usager) sur présentation de leur carte d'abonné en cours de validité (ou à défaut une pièce d'identité) afin de se voir remettre la manette et installer le jeu choisi. La réservation peut se faire de façon anticipée ou le jour même. Le joueur inscrit peut inviter des amis sur sa partie.

Les usagers verront leur réservation automatiquement annulée pour tout retard de plus quinze minutes. Les usagers devront autant que possible prévenir la bibliothèque en cas d'impossibilité d'honorer un rendez-vous. En cas d'absences répétées, les inscriptions seront suspendues.

Un catalogue de jeux vous est proposé. Il ne peut être choisi qu'une seule console et qu'un seul jeu par créneau horaire, sans possibilité d'en changer en cours de consultation. Le choix du jeu sera soumis aux limitations d'âge légal mentionné par le PEGI, ou à la limitation d'âge portée sur le catalogue.

Les usagers sont autorisés à sauvegarder leur progression sur les consoles. Néanmoins, la bibliothèque ne peut être tenue responsable en cas d'effacement de ces données

Les séances sont encadrées par un bibliothécaire ; il est le seul habilité à installer les jeux et à effectuer les manipulations sur les consoles en cas de problème technique. Il pourra également mettre fin à la séance en cas de comportement excessif ou de non-respect des règles de fonctionnement du service Jeux vidéo.

La détérioration du matériel mis à disposition engage la responsabilité des usagers qui devront remplacer le matériel ou le rembourser au prix de sa valeur marchande.

**De manière générale et conformément au règlement intérieur de la bibliothèque, le non-respect de la présente charte ou du règlement intérieur peut conduire à une exclusion temporaire ou définitive du service.**

Je, soussigné(e), Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

N° adhérent : \_\_\_\_\_

*déclare avoir pris connaissance du règlement de la bibliothèque et de la Charte d'utilisation des Jeux vidéo et m'engage à les respecter.*

Lieu, date, signature :

Signature du représentant légal :  
(pour les usagers mineurs)

